



Licenciement abusif métier travail temporaire

Par **Melissa3182**, le **07/07/2013** à **23:58**

Bonjour, après 9 ans d'ancienneté au sein d'une agence de travail temporaire, je suis aujourd'hui licenciée. On me reproche de ne pas avoir respecté les valeurs de l'agence suite à un conflit avec un intérimaire agressif et menaçant à mon égard. De plus, on me reproche une mésentente avec une des stagiaires suite à de faux témoignage de sa part. Je n'ai jamais eu de conflit avec elle. J'ai un mois de préavis. Je souhaite fortement contester ce licenciement qui selon moi est abusif. Je pense qu'il est d'ordre personnel et non professionnel. Pouvez m'aider? Je tenais beaucoup à mon travail et j'ai beaucoup de difficultés à gérer ce licenciement soudain. Merci pour vos réponses.

Par **P.M.**, le **08/07/2013** à **10:03**

Bonjour,

Je ne vois pas comment vous aider à part que si vous voulez contester le licenciement, après éventuellement l'envoi d'une lettre recommandée avec AR le faisant point par point, il conviendrait de saisir le Conseil de Prud'Hommes...

Par **Melissa3182**, le **08/07/2013** à **11:50**

Bonjour, merci pour votre réponse. Cordialement.

Par **Thomas18**, le **12/07/2013** à **00:42**

Bonsoir,

Merci de me téléphoner au 06 86 18 13 20

Thomas

Par **P.M.**, le **12/07/2013** à **08:24**

Bonjour,

Lorsque l'on veut communiquer un numéro de téléphone, cela n'est pas à faire sur un forum

mais par message privé...